

28550- FRANCÈS FUNCIONAL III

Études: Philologie Française

Cycle: Premier cycle

Semestre: Deuxième semestre

Nombre de crédits: 7.5cr.

Type de U.V: Obligatoire

Horaire: Mardi et Jeudi : 13h-14h30

Professeur(s): Cristina Luceron

Email: Cristina.Luceron@uab.ca

Telèfon despatx : 93.5812311

OBJECTIFS :

Le cours de Français Fonctionnel III s'adresse à des étudiants qui ont déjà fait un minimum de 300 heures d'apprentissage. Les objectifs du programme de cette U.V sont centrés sur l'acquisition des compétences nécessaires pour la communication en langue française.

Le cours de Français Fonctionnel II couvre le début du niveau B2 (« niveau seuil ») du cadre commun européen de référence pour les langues et prépare les apprenants au niveau de langue et de formation culturelle requis pour l'obtention du diplôme DELF de premier degré et les initie à ceux du deuxième degré (A5 et A6).

PROGRAMME :

1. **Phonétique et phonologie:** Stabilisation des intonations « grammaticales », expressives, de la phrase complexe, du système vocalique et du système consonantique.
2. **Grammaire et lexique:** La structuration des discours écrits et oraux. L'expression du temps et de l'espace dans la construction d'un récit. Les marqueurs chronologiques, la nominalisation, l'opposition et la concession et les articulateurs du discours. Le lexique sera abordé en fonction des besoins communicatifs travaillés (faire des recommandations, conseiller une personne, exprimer différentes nuances d'opinion et de sentiment, exprimer une sensation subjective de l'avenir, un doute, une crainte, un souhait, expliquer, justifier des différences, des

- contradictions, argumenter, donner des précisions, exprimer un regret, un reproche...).
3. Culturel et interculturel : Les loisirs, le milieu associatif, la délinquance, la foi (religion, science, superstitions, bonheur...), les 35 heures, les symboles Français, les attitudes idéologiques des Français, les régions Françaises, les différentes langues en France, les registres de langue etc.

ÉVALUATION :

L'évaluation sera basée sur les contrôle continu et sur un examen final. Le contrôle continu, mis à part les différentes activités et exercices demandés au long du semestre, comportera également une exposition orale en classe et un travail écrit réalisé à partir de la lecture d'un roman.

T.I. :

Les heures de TI seront destinées au travail de correction phonétique ainsi qu'à l'orientation et à la proposition de travaux supplémentaires sur les problèmes concrets des apprenants dans leur processus d'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE :

Il s'agit d'une U.V pratique. Nous considérons indispensable la bibliographie suivante :

- Riegel, M et alii. (1994) : *Grammaire méthodique du français*. PUF, Paris.
Abbadie, C. et alii (2003) : *L'expression Française écrite et orale*, PUG, Coll. FLE, Grenoble.
Le Nouveau Becherelle. L'art de Conjuguer. Dictionnaire des 12000 verbes, Hatier, Paris.
Dictionnaire : Le Petit Robert